



Les comptes du régime général en 2004

Ce document présente les résultats des quatre branches du régime général, tels qu'ils ressortent des données comptables transmises par les caisses. Ces informations seront analysées et présentées en détail dans le rapport de la Commission des comptes de la sécurité sociale au mois de mai ou de juin prochain.

Le déficit du régime général s'élève en 2004 à 11,9 milliards d'euros, soit une dégradation de 1,7 milliard d'euros par rapport à 2003.

Ce déficit, qui est inférieur de 2 milliards d'euros au déficit prévu lors de la commission des comptes de septembre 2004 (14,0 milliards d'euros), constitue néanmoins le plus fort déficit historique de la sécurité sociale, alors que le régime général a bénéficié en 2004 (comme en 2003) d'une recette exceptionnelle de 1,1 milliard d'euros, le remboursement par la CADES de la deuxième moitié de la dette du FOREC au titre de l'année 2000.

C'est le solde de la CNAM-maladie, atteignant avec - 11,6 milliards d'euros son plus bas niveau historique, qui explique pour l'essentiel ce déficit d'ensemble très élevé.

Toutefois, les résultats des autres branches, à l'exception de la branche AT-MP, se dégradent par rapport à l'année 2003.

La branche famille enregistre son premier déficit depuis 1998, à hauteur de 0,4 milliard d'euros. La CNAV, quant à elle, voit son excédent se réduire de 700 M€ en 2004, son résultat s'établissant à + 0,25 milliard d'euros contre + 0,95 milliard d'euros en 2003.

A l'inverse, le déficit de la branche accidents du travail a diminué pour s'établir à 0,2 milliard d'euros en 2004 contre 0,5 milliard d'euros en 2003.

Par ailleurs, en raison d'une reprise de la dette du régime général par la CADES sur la fin de l'exercice à hauteur de 35 milliards d'euros, la trésorerie de l'ACOSS dégage un solde positif au 31 décembre 2004, s'établissant à 3,4 milliards d'euros, contre un déficit de - 14,1 milliards d'euros un an auparavant. Hors reprise de dette, la variation de trésorerie de l'ACOSS a donc été de - 17,5 milliards d'euros en 2004, après - 12,4 milliards d'euros en 2003.

Soldes 2003 et 2004 du régime général par branche

En milliards d'euros

	2003	2004	%
CNAM maladie			
Charges	125,1	131,6	5,2%
Produits	114,0	120,0	5,2%
Solde	-11,1	-11,6	
CNAM-AT			
Charges	9,3	9,4	1,2%
Produits	8,8	9,2	4,6%
Solde	-0,5	-0,2	
CNAV			
Charges	72,1	75,7	5,0%
Produits	73,1	76,0	4,0%
Solde	0,9	0,3	
CNAF			
Charges	47,1	49,2	4,5%
Produits	47,5	48,8	2,8%
Solde	0,4	-0,4	
Régime général			
Charges	253,6	265,9	4,9%
Produits	243,3	254,0	4,4%
Solde	-10,2	-11,9	

L'exercice 2004 est marqué par une accélération des recettes, en particulier sur les revenus d'activité (cotisations, exonérations de cotisations compensées par l'Etat, CSG).

Les produits du régime général ont augmenté de 4,4 % en 2004, après 2,9 % en 2003.

Les cotisations (hors exonérations remboursées) ont augmenté de 2,8 % en 2004, après 2,5 % en 2003.

En milliards d'euros

	2003	2004	%
Produits	243,3	254,0	4,4
dont :			
cotisations sociales	143,8	147,8	2,8
secteur privé (hors agricoles)	123,8	127,5	2,9
secteur public (titulaires)	12,7	13,0	2,7
autres	7,2	7,3	0,7
CSG	48,6	50,1	3,0
Autres impôts et taxes affectés	2,4	3,1	31,6
Exonérations remboursées (FOREC, Etat)	17,7	18,7	5,3
Autres contributions publiques	5,9	6,3	6,5
Transferts	11,4	12,2	7,0

Selon l'ACOSS, l'assiette salariale du secteur privé aurait progressé en moyenne annuelle en 2004 de 2,9 % sur le champ de recouvrement des URSSAF (à l'exclusion des grandes entreprises nationales), soit un point de plus qu'en 2003.

Le montant des exonérations de cotisations à la charge de l'Etat a progressé plus rapidement que l'assiette (+ 5,3 %) en raison de la montée en charge de l'allègement général de cotisations.

Les autres assiettes ont également été relativement dynamiques, avec notamment 2,7 % pour le secteur public (titulaires).

La CSG a progressé de 3,0 % en 2004, après 2,4 % en 2003. L'augmentation a été particulièrement rapide pour la CSG prélevée sur les revenus du capital (+ 5,9 %).

Le montant des impôts affectés a augmenté, sous l'effet de l'accroissement de 600 M€ des droits sur les tabacs affectés à la CNAM (lié notamment à l'augmentation de la fraction des droits attribuée à la CNAM).

Enfin, les transferts ont connu une progression de 7 %, une grande partie étant liée au transfert en provenance du FSV au titre du chômage et des avantages non contributifs.

Même s'il est plus dynamique qu'en 2003, l'accroissement des recettes demeure un peu inférieur au rythme de croissance des dépenses, d'où la poursuite du creusement du déficit au cours de l'exercice 2004.

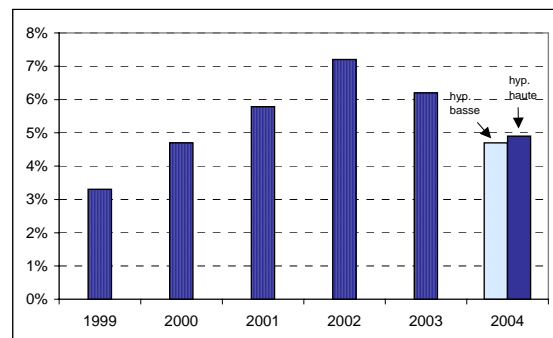
Le déficit de la CNAM atteint 11,6 milliards d'euros, mais sa dégradation s'est sensiblement ralentie par rapport aux années antérieures.

Le solde de la CNAM en 2004 ressort à - 11,6 milliards d'euros, soit le déficit le plus élevé jamais atteint.

Par rapport au résultat de l'exercice 2003 (- 11,1 milliards d'euros), la dégradation est de 0,5 milliard d'euros. Cette dégradation du résultat est sensiblement moindre qu'au cours des deux années précédentes, puisque le déficit s'était creusé de 4 milliards d'euros en 2002 et de 5 milliards d'euros en 2003.

L'évolution des charges de la CNAM a bénéficié du ralentissement de la croissance des dépenses de prestations dans le champ de l'ONDAM. Sur l'ensemble des régimes, la progression a été inférieure à 5 % (le taux définitif¹ devrait se situer entre 4,7 % et 4,9 %), contre 7,2 % en 2002 et 6,2 % en 2003. Ce ralentissement s'observe particulièrement sur les dépenses de soins de ville : les remboursements d'actes de professionnels libéraux ont augmenté de 3,8 %, contre 7 % en 2002 et 2003 ; les indemnités journalières ont décliné de 0,6 % en 2004, après une croissance de 6,6 % en 2003 ; les dépenses de médicaments sont en revanche restées dynamiques, en croissance de plus de 7 %.

Croissance des dépenses maladie (tous régimes) dans le champ de l'ONDAM entre 1999 et 2004



La progression des produits a bénéficié du dynamisme des prélèvements sur les revenus d'activité. La CNAM a en outre enregistré des remboursements des régimes de sécurité sociale étrangers supérieurs de 200 millions d'euros à ceux de 2003.

¹ Le taux de croissance définitif sera déterminé lorsque l'ensemble des dépenses de l'exercice 2004 sera connu en dates de soins.

Par ailleurs, les reprises de dettes par la CADES ont permis de limiter l'augmentation des frais financiers, qui ont néanmoins pesé pour 470 millions d'euros en 2004. Les coûts de gestion administrative ont par ailleurs légèrement diminué par rapport à 2003 (- 50 millions d'euros).

La branche accidents du travail – maladies professionnelles se redresse légèrement, mais reste déficitaire, de 186 millions d'euros

Les dépenses de la branche ont connu une progression très modérée (1,2 %). La croissance des prestations a été très faible (0,5 %, y compris dotations et reprises de provisions). Par ailleurs, les dotations aux fonds amiante (FIVA, FCAATA) ont diminué de 40 M€ par rapport à 2003.

Les produits, en hausse de 4,6 % (notamment sous l'effet des reprises de provisions sur prestations) ont bénéficié du dynamisme des cotisations sur salaires (+ 3,3 %).

Le solde de la CNAF s'est dégradé en 2004, devenant négatif pour la première fois depuis 1998, en raison du dynamisme des dépenses de prestations.

Trois catégories de prestations ont progressé de manière particulièrement rapide en 2004 :

- les prestations à destination de la petite enfance, en croissance de 6,3 % (+ 500 M€), malgré un rythme de montée en charge de la PAJE moins soutenu que prévu ;

- les dépenses d'aide au logement à la charge de la branche en hausse de 4,6 % (+ 300 M€) en raison notamment de l'absence d'amélioration de la situation sur le marché de l'emploi ;
- les prestations extra légales en augmentation de 17,6 % (+ 430 M€).

La CNAV, qui demeure en excédent de 250 millions d'euros en 2004, enregistre cependant une dégradation de son résultat (- 700 M€).

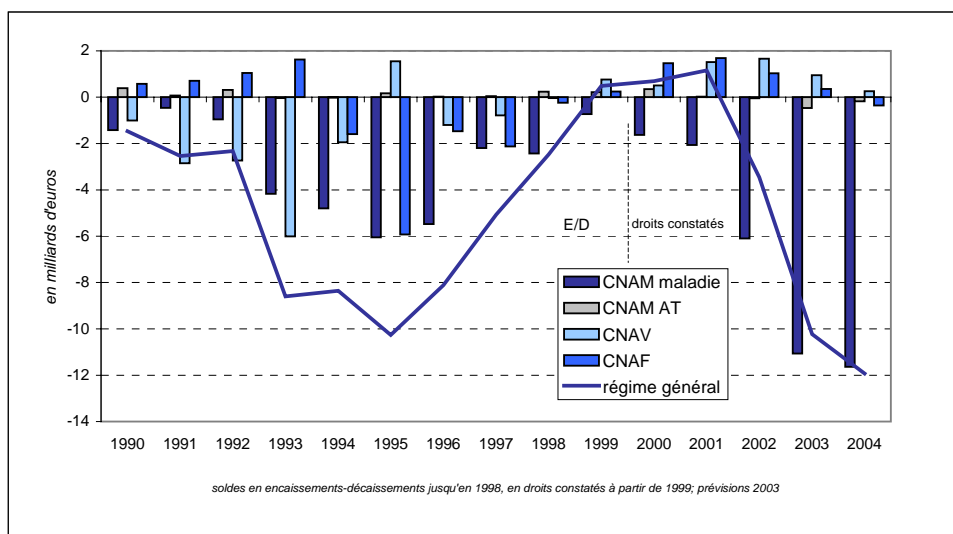
Alors que les générations nombreuses issues du baby-boom n'ont pas encore atteint l'âge de la retraite, la croissance des dépenses de prestations a fortement accéléré, du fait de la mise en œuvre de la retraite anticipée en 2004 (+ 570 M€ de charges au titre de cette mesure, avec une croissance totale de 5,4 % des pensions de droit direct).

Les pensions de réversion ont été également dynamiques en 2004, croissant de 4,2 % par rapport à 2003 (+ 300 M€).

Le solde de la branche retraite est resté toutefois positif, bénéficiant notamment d'une hausse de 7,6 % du transfert en provenance du FSV au titre des cotisations retraite des chômeurs (+ 500 M€).

Cette hausse pèse sur les comptes du FSV, qui, malgré une augmentation sensible de la recette de CSSS (+ 400 M€), demeurent nettement déficitaires en 2004, à hauteur de 630 M€ (en légère amélioration toutefois par rapport à 2003 où le déficit atteignait 930 M€).

Historique des soldes du régime général entre 1990 et 2004, par branche (en euros courants)



Comparaison avec la prévision de septembre 2004

Le résultat 2004 du régime général, à - 11,9 milliards d'euros, est moins dégradé que la prévision présentée lors de la Commission des comptes de septembre 2004 (- 14,0 milliards d'euros).

L'écart de 2 milliards d'euros s'explique majoritairement par un dynamisme des produits très supérieur à celui de la prévision (+ 2,2 milliards d'euros), alors que les charges sont globalement proches de la prévision (+ 0,2 milliard d'euros) même si des écarts plus importants sont observés sur chacune des branches (moindres charges en maladie et en AT, charges plus élevées en famille et en vieillesse).

Le « surcroît » de produits porte essentiellement sur les cotisations et la contribution sociale généralisée.

- Les produits sur salaires (cotisations, exonérations compensées, CSG) du secteur privé ont été supérieurs de 560 M€ à la prévision. De multiples effets contribuent à ce résultat. Parmi ces effets, la croissance de la masse salariale a été un peu plus forte que prévu (+ 150 M€). A ce dynamisme de l'assiette s'ajoute une sur-estimation de 150 M€ des produits à recevoir sur exonérations (produits comptables résultant d'une estimation, et dont le montant réel n'est connu qu'après la clôture des comptes).
- Par ailleurs, d'autres produits connaissent des évolutions très dynamiques. Il s'agit notamment des contributions des employeurs de personnel de maison (+ 75 M€ par rapport à la prévision), et des contributions (cotisations et CSG) dues au titre des fonctionnaires (+ 3,5 %, soit 340 M€ de plus que la prévision).
- Les contributions des travailleurs indépendants ont également connu une progression plus forte que prévu (+ 75 M€ par rapport à la prévision).
- Enfin, le rendement de la CSG sur les revenus du capital a été supérieur de 115 M€ à ce qui était anticipé.

La CNAV a par ailleurs enregistré, sur d'autres postes que les cotisations, des produits plus élevés que dans la prévision (+ 485 M€), notamment les transferts en provenance du FSV (+ 190 M€). La CNAM a, quant à elle, bénéficié d'une hausse de 200 M€ des remboursements des régimes de sécurité sociale étrangers, qui n'avait pas été anticipée.

S'agissant des charges, l'écart à la prévision est une moindre dépense de 0,8 milliard d'euros pour les branches maladie et AT-MP. Cette économie s'explique pour une grande partie par les prestations dans le champ de l'ONDAM. Les dépenses de gestion administrative de la CNAM maladie sont par ailleurs inférieures de 100 M€ à ce qui était prévu. Les dépenses des autres branches sont en revanche plus élevées que dans la prévision. Les charges de la CNAF sont plus fortes de 385 M€, avec un surcoût de 280 M€ des prestations légales. Pour la CNAV, l'écart à la prévision provient pour partie des prestations (200 M€), ainsi que de plusieurs autres charges, notamment les versements de cotisations aux régimes spéciaux (+ 60 M€).

En milliards d'euros

	prévision sept. 2004	2004	Ecart
CNAM maladie			
Charges	132,1	131,6	-0,5
Produits	118,9	120,0	1,1
Solde	-13,2	-11,6	1,6
CNAM-AT			
Charges	9,7	9,4	-0,3
Produits	9,2	9,2	0,0
Solde	-0,5	-0,2	0,3
CNAV			
Charges	75,2	75,7	0,5
Produits	75,1	76,0	0,9
Solde	-0,1	0,3	0,4
CNAF			
Charges	48,8	49,2	0,4
Produits	48,6	48,8	0,2
Solde	-0,2	-0,4	-0,2
Régime général			
Charges	265,7	265,9	0,2
Produits	251,8	254,0	2,2
Solde	-14,0	-11,9	2,0